

PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Installations classées pour la protection de l'environnement*

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

sur la demande formulée par la SAS Nouvelle Carrière du Pic St Loup, dont le siège social est situé 369 chemin du Mas de Soulas - 34380 Viols-le-Fort, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter (en renouvellement et extension) une carrière de calcaire sur la commune de Viols-le-Fort au lieu-dit « Les Sauzes » relevant des rubriques n° 2510-1 (exploitation de carrières), 2515-1a (installation de broyage-concassage) et 2517-1 (station de transit) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

**Cette demande sera soumise à une enquête publique de 32,5 jours du lundi 31 octobre 2016 au vendredi 2 décembre 2016 (12h).**

Monsieur Christian LOPEZ, retraité de l'Education nationale, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier (qui comprend l'étude d'impact réglementaire ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale) ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés à la mairie de Viols-le-Fort, commune d'implantation de la carrière, siège de l'enquête. Ces documents seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de cette mairie, du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Un dossier identique sera également consultable dans les 4 autres communes situées dans le rayon du périmètre d'affichage défini autour de la carrière à savoir : Argelliers, Puéchabon, St Martin de Londres et Viols-en-Laval.

A titre indicatif, les horaires d'ouverture des mairies sont les suivants :

**VIOLS LE FORT, siège de l'enquête** : du lundi au vendredi de 8h à 12h

**ARGELLIERS** : du lundi au vendredi de 9h à 12h  
le lundi de 14h à 19h  
le jeudi de 17h à 19h

**PUECHABON** : le lundi de 13h à 19h  
le mercredi de 9h à 12h  
le jeudi de 13h à 19h  
le vendredi de 9h à 12h

**St MARTIN de LONDRES** : du lundi au vendredi de 8h à 12h  
les lundi, mercredi et vendredi de 16h à 18h

**VIOLS EN LAVAL** : le lundi de 14h à 18h  
le vendredi de 14h à 16h.

Le responsable du dossier auprès duquel des informations peuvent être demandées est M. Jean-Marc BOYER, Directeur technique du site : 04 67 55 75 55- 06 70 81 60 28.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et consigner, si elles le souhaitent, leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Viols-le-Fort commune d'implantation de la carrière et siège de l'enquête. Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le Commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de :

- **VIOLS LE FORT, siège de l'enquête** vendredi 4 novembre 2016 de 9h à 12h  
vendredi 2 décembre 2016 de 9h à 12h
- **St MARTIN de LONDRES** jeudi 10 novembre 2016 de 9h à 12h
- **PUECHABON** jeudi 10 novembre 2016 de 14h à 17h
- **ARGELLIERS** lundi 28 novembre 2016 de 9h à 12h
- **VIOLS EN LAVAL** lundi 28 novembre 2016 de 14h à 17h

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'Environnement.

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de Viols-le-Fort, commune d'implantation de la carrière, à la Préfecture de l'Hérault ainsi que sur le site Internet des services de l'État (<http://www.herault.gouv.fr>), du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, prise par M. le Préfet de l'Hérault, est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

\*\*\*\*\*